VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Par FREEMAN & FREEMAN Par FREEMAN & FREEMAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE SARAH DALSHEIMER ROSE -- No. 104,967 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D.

COTTAGE DOUBLE, Avenue St-Charles, 1627-29 avenue St-Charles entre les rues Euterpe et Terpsichore

A L'ENCAN MARDI, 28 OCTOBRE 1913.

Conformément et en vertu d'un ordre signé le 16 septembre 1913 par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable Porter Parker, juge de la Division D, actuellement absent en congé, dans l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée, le dit ordre adressé à la maison Freeman & Freeman, encanteurs, il sera offert en vente à l'encan par les dits encanteurs à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le MARDI, 28 octobre 1913, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages, et dépendances qui en dépendent ou y appartienent, situé dans le premier district de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues St. Charles (autrefois Nayades), Carondelet (autrefois Apollo), Euterpe et Therpsichore, désigné par le numéro 3 sur un plan dressé par C. A. Heden, architecte, daté du 17 décembre 1852, déposé en l'office de T. O. Stark, notaire en cette ville; le dit lot est composé de la moitié du lot original désigné par le No. 27 sur un plan du faubourg Annunciation dressé par B. Lafon, voyer déposé en l'office de Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville, et mesure en mesure américaine suivant le dit plan 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St. Charles sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par Mme Sarah Dalsheimer, épouse de Louis Rose, suivant acte passé devant Joseph Cohn, notaire, le 26 février 1878, registre des transfers 111 folio 299.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant payer en plus du montant de son enchère les taxes de l'année 1913, et tous les certificats, acte de vente devant Philip Gensler, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépot requis au moment de l'adjudication chez Freeman & Freeman, encanteurs, bureau 218 rue Baronne.

MERRICK, LEWIS, GENSLER & SCHWARZ, Avocats.
sept23,28—oct12,19,26,28

Par RAMSEY & DANZIGER Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme B. R. Formon—No. 105,675, Cour Civile de District, Division D.

AU 1908 RUE CARONDELET

Lundi 13 Octobre 1913 à onze heures du matin

Sera vendu au plus fort enchérisseur.

Effets mobiliers suivant inventaire enregistré, consistant en ameublement de chambres à coucher, ameublement de salle-à-manger, literie, bureau dessus à rideau, machine à écrire, bibliothèque, tapis, ustensiles de cuisine, etc., etc.

Conditions — Comptant. Livraison immédiate.

RAMSEY & DANZIGER, Encanteurs.
oct2,5,13

Par DANZIGER & TESSIER Par DANZIGER & TESSIER

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLIE PROPRIÉTÉ DU SECOND DISTRICT BIEN LOUÉE

La résidence en briques à deux étages
1029 RUE ORLÉANS
entre les rues Bourgogne et Rempart

Le cottage simple en bois
1025 RUE ORLÉANS
entre les rues Rempart et Bourgogne

La résidence en briques à trois étages et combles
1030 RUE ORLÉANS
entre les rues Bourgogne et Rempart

Le double cottage en briques
522 et 524 RUE BOURGOGNE
entre les rues St. Louis et Toulouse

La résidence et magasin en briques à un étage
628 NORD REMPART
entre les rues St-Louis et Toulouse

La résidence en bois à deux étages
931 et 933 NORD DERBIGNY
entre les rues Dumaine et St-Philip

La résidence en briques à deux étages et combles et magasin
611 RUE BOURBON
entre les rues Toulouse et St. Pierre

SUCCESSION DE GERMAIN GUILLOT
No. 103,634 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur, bureau No. 134 rue Carondelet — MARDI, 7 octobre 1913, à midi, à la bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre daté du 3 septembre 1913, de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la sus-dite cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite à savoir:

1. Un certain lot de terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Orléans, Ste Anne, Bourgogne et Rempart, mesurant 30 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Orléans, sur 86 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations désignés par le No. 1029 rue Orléans, et comprennent une résidence en briques à deux étages, grille en fer sur la façade et contenant sept chambres, bain, hall, eau et égoûts, etc.

2. Un certain lot de terrain ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans le carré borné par les rues Orléans, Ste Anne, Bourgogne et Remparts, mesurant 30 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Orléans sur un profondeur de 86 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par le No. 1025 et comprennent un cottage en bois à deux étages à l'arrière, huit chambres, bain, etc.

3. Un certain lot de terrain avec tout et en particulier, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelques façons, désigné comme lot No. 4 du carré No. 101, suivant un plan déposé en l'office de A. Ducatel, ancien notaire en cette ville, et mesure en mesure américaine, 23 pieds de face à la rue Orléans, sur une profondeur de 76 pieds 10 pouces avec l'usage mitoyen avec les lots Nos. 2 et 3 d'une allée de 3 pieds de large sur laquelle est bâtie une partie de l'étage supérieur de la maison principale du lot No. 4. Le tout suivant le dit plan. Les améliorations sont désignées par le No. 1030 rue Orléans et comprennent une bâtisse en briques à trois étages et combles; contenant environ treize chambres, bains, halls, etc., eau et égoûts.

4. Un certain lot de terrain ainsi que les améliroations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, St. Louis, Toulouse et Remparts, mesurant 30 pieds de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de 60 pieds sur un côté à la propriété actuellement ou autrefois appartenant à M. Asgot, et sur l'autre côté par la propriété actuellement ou autrefois appartenant à Jeanne Milliholl. Les améliorations sont désignés par les Nos. 522 et 524 rue Bourgogne, et comprenent une cottage double en briques ayant quatre chambres de chaque côté.

5. Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu vieux No. 444 rue N. Remparts, et tous les droits, voies et privilèges qui en dépendent ou y appartienent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues N. Remparts, Bourgogne, Toulouse et St. Pierre. Le lot de terrain est désigné par la lettre A, suivant un plan dressé par Jos. Pillé, voyer, annexé à un acte devant H. Lavergne, ancien notaire en cette ville, le 21 novembre 1825. Le dit lot mesure 19 pieds 3 pouces de face à la rue N. Remparts, sur une profondeur de 60 pieds à quel point le dit lot s'élargit à angle droit de 20 pieds sur la ligne de côté du lot B sur le dit plan, et de là à une autre profondeur 24 pieds 4½ pouces le tout en conformité avec le dit plan. Les améliorations sont désignées par le No. 628 N. Remparts, et comprennent une bâtisse en briques à un étage contenant huit chambres, etc.

6. Un certain lot ou parcelle de terre ainsi que toutes les bâtisses qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartienent ou en dépendent de quelques façon, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No. 226, borné par les rues Derbigny, St. Philip, Roman et Dumaine, désigné par la lettre C sur un croquis dressé par Arthur De Armas, député voyer de ville, date d'avril 1886, et annexé comme références à un de vente par Mme Jeanne Barelle et Mlle Marie Coussirat à William L. Lebon, passé devant E. Grima, ancien notaire en cette ville, le 28 mai 1886. Suivant le dit plan le dit lot mesure 60 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Derbigny, sur 42 pieds 5 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le tout en mesure américaine. Les améliorations sont désignées par les Nos. 931-933 rue N. Derbigny, et comprennent une résidence en bois à deux étages contenant sept chambres, bains, etc., chaque côté, eau et égoûts.

7. Un certain lot de terrain, situé et s'étendant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Bourbon, Toulouse et St Pierre et mesurant en mesure française suivant titre 30 pieds sur la rue Bourbon, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et suivant le croquis et certificat d'arpentage dressé par Edgar Pillé, député voyer de ville, le 28 octobre 1899. Le dit lot commence à une distance de 66 pieds 4 lignes du coin des rues Toulouse et Bourbon, et mesure en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles, ainsi que tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages avec combles contenant 12 chambres, bains, etc., et sont désignées comme No. 611 rue Bourbon.

Toutes les propriétés ci-dessus sont vendues, sujettes aux loyers et baux s'il y en existent.

CONDITIONS & Un tiers ou plus comptant, le solde en 1 et 2 ans représenté par hypothèque et billets avec lieus du vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt annuel depuis la date de l'adjudication et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité; les améliorations devant être assurées et la police transférée au porteur des billets. Les acquéreurs devant assumer les taxes d'Etat dues et exigibles dans l'année 1913; dix pour cent au moment de l'adjudication. Actes de vente devant Emile Pomes, notaire, aux frais des acquéreurs.

GEO. MARTIN,
MARCELLE CHAMPON,
Exécuteurs.
DINKELSPIEL, HART & DAVEY,
ANDRE LAFARGUE, Avocats.
sept—6,7,14,21,28oct—5,7

UTILE-- INSTRUCTIVE --JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

Donne l'heure EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe colorié: base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez nous demander qu'on vous envoye catalogue Montres, PENDULES, Bijouterie.

STRAND, LONDRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente importante par le Shérif Civil

d'une grande propriété commerciale de grande valeur et située au centre des affaires

Portant les numéros Municipaux
510-512-514-516-518-520
RUE POYDRAS

Et le numéros municipaux
15-17-19-21-23 RUE LAFAYETTE

dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Camp et Magazine

Dans un voisinage commandant un bon prix actuellement et certain d'augmenter de valeur dans un avenir très prochain. Et se trouvant près du nouveau Bureau des postes, des banques, bureaux des journaux, bureaux des chemins de fer et des grands établissements commerciaux. Le tout offrant une splendide opportunité pour un placement de revenus certains.

dans l'affaire de la Whitney-Central Trust et Savings Bank et als vs James B Sinnott

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,736 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 novembre 1913, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

A. Deux certains lots ou parcelles de terrain dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Poydras, Camp, Lafayette et Magazine, désigné comme îlet No. 164, les dits lots ou parcelles de terrain sont désignés par la lettre "A" et numéro un: le dit lot ou parcelle désigné par la lettre "A" est pris de, et forme l'arrière extrême du lot original de terrain désigné par la lettre D, lequel lot original formait le coin des rues Camp et Lafayette, désigné et décrit comme tel suivant acte de partage entre B. Story et les héritiers de B. Story devant H. B. Genas, notaire, le 9 mai 1851; la dite parcelle ou lot de terrain mesure trente-deux pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur entre lignes parallèles de trente pieds trois pouces. Et le dit lot No. un est aussi désigné comme lot No. un sur un croquis joint à un acte de vente par G. W. Denton à J. H. Dennett, devant T. O. Stark, notaire, le 27 mars 1866, et mesure en mesure anglaise trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes sur la ligne arrière du lot précité lequel il joint à l'arrière, sur une profondeur de soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles et trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes sur la ligne extrême arrière, laquelle est parallèle à la rue Poydras.

B. Six lots de terrain situés dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Poydras, Camp, Lafayette et Magazine, désigné comme îlet No. 164, les dits lots sont désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 6, 7, et mesure comme suit: Les lots numéros un et deux ont chacun vingt-et-un pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Poydras et quatre-vingt-dix-neuf pieds six pouces et sept lignes en profondeur. Le lot No. 3 a vingt-et-un pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Poydras sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes. Le lot No. 4 a vingt-et-un pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Poydras par cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes en profondeur. Le lots Nos. 6 et 7 mesurent comme suit. Le lot No. 6 a trente-cinq pieds trois pouces et 1-8 ligne de face à la rue Lafayette, deux cent vingt-deux pieds neuf pouces et 1-8 lignes en profondeur sur la ligne de côté la plus proche et courrant vers la rue Magazine, et deux cent et vingt-deux pieds huit pouces et quatre lignes sur la ligne opposée. Le lot No. 7 a trente-cinq pieds trois pouces et 1-8 ligne de face à la rue Lafayette, deux cent vingt-deux pieds huit pouces et quatre lignes en profondeur, sur la ligne du No. 6, et deux cent vingt-deux pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne du côté opposée.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL,
Avocats pour le demandeur.
oct3,10,17,24,31—nov6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de résidence attractive et de valeur dans le Sixième District portant le numéro municipal 1131 rue State, au coin de la rue Garfield, dans un voisinage aristocratique, avec de magnifiques environs.

Wm. S. Parkerson vs. Hubert M. Ansley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 105,708—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 novembre 1913, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, de quelque façon dans le Sixième District de cette ville dans le carré No. 28, Bloomingdale, borné par les rues State, Garfield et Pitt et la ligne de Hursville ou Bloomingdale. Le dit lot mesure trente pieds de face à la rue State sur une profondeur et face à la rue Garfield de cent vingt-cinq pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
STIRLING PARKERSON,
Avocat pour le demandeur.
oct3,10,17,24,31—nov6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, coin des rues Joseph et Camp, îlet des rues Chestnut et Octavia, propriété portant le numéro municipal 5531 rue Camp.

Eureka Homestead Society vs. Mme Wilhelmina Pistorius, veuve de Charles Vogt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,008 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 23 octobre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, situés dans le Sixième District de cette ville dans le carré borné par les rues Camp, Chestnut, Octavia et Joseph, désigné par le numéro 247; les dits lots sont désignés comme lots "un et deux" suivant un croquis fait par Charles G. De l'Isle, le 16 avril 1885, annexé à un acte de vente de Mme E. L. Fortier à Pierre Mertzewieller, devant Charles T. Soniat, notaire, le 9 mai 1885; les dits lots mesurant chacun trente pieds de face à la rue Camp, sur cent dix sept pieds, deux pouces et quatre lignes en profondeur entre lignes parallèles. Lot No. 1 formant le coin des rues Joseph et Camp.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
McCLOSKEY & BENEDICT,
Avocats pour la demanderesse.
sept—19,26,29oct—3,10,17,23

Par FITZPATRICK & TILL, INC.

ANNONCE JUDICIAIRE

50 Wagons de Marchandises de toutes espèce

Evaluées approximativement ensemble à $100,000.

La vente à l'encan commencera MARDI 7 octobre, à 10 heures a. m., à la station de la rue Sainte-Anne, en face du Square Jackson. Objets d'intérêts de valeur pour tous spéculateurs, hommes d'affaires, ingénieurs, médecins, marchants, artisans, mécaniciens, fabricants.

En grandes ou en petites quantités. Pour le compte de Morgan's Louisiana et Texas Railroad and Steamship Co., Louisiana Western Railroad Co., Lake Charles and Northern Railroad Co., Texas and New Orleans Railroad Co., the Galveston, Harrisburg and San Antonio Railway Co., Houston and Texas Central Railroad Co., the Houston East and West Texas Railway Co., Houston and Shreveport Railroad Co., Burr's Ferry, Browndel and Chester Railroad Company, Southern Pacific Co., Atlantic Steamship Lines, — suivants actes Nos. 124 de 1890 et 167 de 1898.

6 pianos, 2 automobiles, 5 boggies, 5 wagons, énormes quantités de marchandises pour la maison, 100 caisses de marchandises sèches, 300 caisses de bottines et souliers, 2 wagons complets de faïences et porcelaines, vins, liqueurs, whiskey, cigares, champagne, quincaillerie, épiceries, riz, farine, avoine, accessoires d'automobile, fournitures et appareils photographiques, 2 pompes à incendie, téléphones, instruments de musique, papier à tapisser, papier d'emballage, papier pour toiture, peintures, huiles, médecines, articles de toilette, meubles de bureaux, coffres-forts, frigorifiques, glacières, fournitures de bar et glacières pour bars, fourneaux, poêle, linoleum imprimé et en liège, toile cirée, matériel de cirque, matériel de ferme et machines agricoles, machines, tuyaux, appareils à souder, outils, cordages, bonneterie durable, vêtements, nouveautés, articles d'habillement, pardessus, chapeaux, articles de modiste, meubles neufs de toute description, en grandes et petites quantités et plusieurs milliers d'autres objets.

Cet assortiment merveilleux doit être vu pour être apprécié à sa valeur.

Exposition à partir de jeudi 2 octobre.

CONDITIONS — Comptant. Pas de limite ou de réserve. Un acompte sera exigé de chaque acheteur soit en espèces soit en chèque garanti. Aucune exception.

HARRY W. FITZPATRICK,
Encanteur.
Bureau 528-530 rue du Canal.
sept—28oct—2,7

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Sixième District portant le numéro municipal 3001 Avenue Napoléon, encoignure rue Sud Claiborne.

Aaron Steeg, Salvador Bennett, Eraste Vidrine, liquidateurs de la Poydras Homestead Association, vs. Peter J. Dumestre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,139 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 16 octobre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartienent de quelque façon, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans dans le carré No. 601, borné par l'Avenue Napoléon et les rues Sud Claiborne, Sud Derbigny et Berlin, désigné comme lot No. 1 sur un plan dressé par C. Lucas Lewis, député voyer de ville, daté du 27 juillet 1896 et annexé à une vente faite par John Paul Hecker, à Mlle Katherine Gruntz, suivant acte passé devant Ernest Commagere, ancien notaire, en cette ville, le 6 août 1896, et mesure suivant le dit plan trente (30) pieds sept (7) pouces de face à l'Avenue Napoléon sur cent-vingt (120) pieds en profondeur et face à la rue Sud Claiborne, entre lignes parallèles, formant le coin de l'Avenue Napoleon et rue Sud Claiborne.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
WM. H. PASCOE,
Avocat pour le demandeur.
sept12,19,26—oct3,10,15,16

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Adolph H. Staiger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,819 — Division C — Attendu que Mme Lillian Frerichs, veuve d'Adolphe H. Staiger, à présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Adolph H. Staiger, décédé intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
E. M. STAFFORD, Avocat.
oct3,7,12

Succession de John L. Wilson et Margaret Smith, épouse de John L. Wilson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,872 — Division A — Attendu que Moses L. Wilson à présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de John L. Wilson et Margaret Smith, épouse de John L. Wilson, décédé intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
E. M. STAFFORD, Avocat.
oct3,7,12

Succession d'Isaac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,204 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte de la plantation "Albania" pour les mois de juillet et d'août présenté par George W. Boutcher, Samuel Snodgrass et George O. Allain, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN DYMOND, Avocat.
sept24,29—oct3

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES.

EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$9.00-Un An | $4.50-6 Mois | $2.25-3 Mois | $0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$12.15-Un An | $6.10-6 Mois | $3.05-3 Mois | $1.05-1 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$3. - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

LE CANADA ET L'ETRANGER

$4.00 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.35 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express